

Réunion Meq

LA DISCUSSION DE FOND DEMANDÉE N'AURA PAS LIEU

Le consensus des OS présentes sur la nécessité de revoir en profondeur la méthode de comptage des mouvements n'a malheureusement pas suffi à les convaincre la DO d'ouvrir le débat dans le cadre d'un GT.

Les ~~grands~~ changements annoncés

Voici le résumé du projet annoncé par la DO afin que tout le monde puisse retourner compter ses bâtons de manière « harmonisée » — traduction : **à la baisse**.

- ✓ Fusion de l'Instruction de 2000 et de la Note de 2008 : la DO en profite pour toiletter à la baisse certains coefficients afin, soi-disant, d'éviter les abus (sic) ;
- ✓ Suppression de la différence entre vol local et vol circulaire (tout sera compté à 1 en cas de RDG ou TAG), VFR comme IFR.
- ✓ Et c'est tout...

Une exception cependant :

- ✓ Prise en compte d'un coefficient de 0,5 supplémentaire (1,5 au lieu de 1) sur les vols décollant en IFR du Terrain central vers le terrain satellite (cas des entraînements IFR par exemple) ;
- ✓ En revanche pas de valorisation de ces mêmes entraînements IFR pour le terrain satellite qui se contentera d'1 mouvement par entraînement lorsque l'appareil effectue plusieurs procédures successives (cf. paragraphe précédent) ...**cherchez l'erreur !!!**

Ce qui reste désespérément inchangé

- ✓ Confirmation que les vols spéciaux tels que Para, pipeline, photo, calibration... comptent pour 1 ;
- ✓ Refus de prendre en compte systématiquement les extrapolations de trafic en cas d'auto information sur les terrains ;
- ✓ Les MEQ restent le seul critère de définition des groupes, primes, structures des services. La DO refuse toute discussion sur le sujet ;
- ✓ La valorisation des MEQ ne prend toujours pas en compte la complexité du travail ni du service rendu ;
- ✓ La DO refuse de reconnaître le travail des terrains à fort trafic VFR (TDP comptés pour 2 au lieu de 1 actuellement) en s'abritant derrière un accord des OS sur le sujet... en 2000 !!! **FO renouvelle donc sa demande de modification du critère.**

Prochain Rendez-vous

Une nouvelle réunion (la dernière ?) aura lieu au premier trimestre 2019.

En fin de séance, la DO laisse la porte ouverte sur quelques possibilités **mineures** d'amélioration telles que :

- ✓ La rédaction en commun de la note afin d'avoir une meilleure lisibilité
- ✓ La pondération vers des terrains satellites ne serait pas limitée aux terrains contrôlés ;
- ✓ La prise en compte de tous les mouvements IFR intra TMA pondérés à 0,5 ou 1 supplémentaire ;

FO déplore que tous les 5 ans (réunion précédente en 2013) des réunions soient initiées pour ne rien changer ou presque... Pire pour revoir les calculs à la baisse.

FO refuse le projet de note proposé et demande à nouveau qu'une vraie réflexion soit menée afin d'amener de la justice, de la reconnaissance et de la transparence à ces comptes d'apothicaires.

Vos représentants SNNA-FO :

Roland Pagnier

David Paoletti

Sébastien Belnou

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

